



## LE MAIRE NOËL NE NOUS FERA AUCUN CADEAU !

LE DOSSIER **P.6-7**  
**Conflits dans les maisons de  
retraite**



ÉCHOS DES SERVICES **P.4-5**  
**Bye bye Rameau**



ÉCHOS DES SERVICES **P.9**  
**Des nouvelles de la Direction  
Supervision Globale**



## Sommaire

2-3	L'ÉDITO
4-5	ÉCHOS DES SERVICES
6-7	LE DOSSIER
8-9	ÉCHOS DES SERVICES
10	ACTUALITÉ NATIONALE
11	ÉCHOS DES SERVICES
12	<b>Idées cadeaux</b>

## DU COTÉ DU WEB



**SITE WEB:** <http://www.latribunedesmunicipaux.fr>

Inscrivez vous à la **newsletter**.

**FACEBOOK:** CGT de la ville de Lyon

**TWITTER:** @CGT\_VILLE\_LYON

**Email:** [syndicat.cgt@mairie-lyon.fr](mailto:syndicat.cgt@mairie-lyon.fr)



## MENTIONS LEGALES

**Publication:** La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon. *Imprimé par nos soins.*

**Directeur de publication:** Richard Delauzun  
C.P.P.A.P 0519S06896

## Adresse postale:

**CGT-Ville de Lyon**, Salle 26, Bourse du travail  
69422 LYON CEDEX 03  
Tél: 04 72 10 39 46

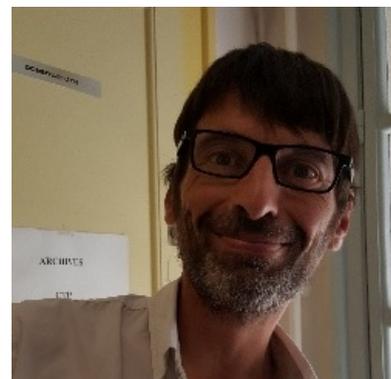
**ÉCRIVEZ-NOUS:** [cgt@latribunedesmunicipaux.fr](mailto:cgt@latribunedesmunicipaux.fr)

## Le mot du secrétaire ou presque...

**P**our finir cette année 2017, pas de "mot du secrétaire" mais nous reproduisons le rapport de Sébastien lors de notre Commission Exécutive du 21 novembre.

Bonjour à tous,

Ça y est, aujourd'hui c'est le grand jour ! Après y avoir échappé de nombreuses fois, c'est enfin à mon tour de faire le rapport d'introduction.



Mais par où commencer ? Il y a tellement de choses à dire...

Je pourrais vous parler de la lutte contre la loi de travail XXL et des victoires remportées par les routiers ou les dockers, par exemple : dans ces deux professions, les accords de branche primeront sur les accords d'entreprise.

Je pourrai aussi vous parler du secteur de la santé ou des EHPAD. Dans ces derniers, à force de travailler en flux tendu, il y a plus d'arrêts maladie que dans le bâtiment !

Je pourrais vous parler du soi-disant débat autour du statut des ATSEM, lors duquel le gouvernement a refusé, parmi les 13 amendements concernant les missions éducatives déposés par la CGT, ceux demandant la reconnaissance de l'encadrement de groupes d'enfants sur les temps scolaires et périscolaires, un taux d'encadrement par école, la quotité (quantité déterminée) entre le concours interne et externe, la participation aux réunions relatives au cadre réglementaire et aux enjeux éducatifs.

Au contraire, le gouvernement considère que la propreté des locaux demeure une des missions principales des ATSEM, alors qu'aujourd'hui, suite à la réforme des rythmes scolaires, les missions éducatives se sont étendues et ont pris toute leur place dans leur quotidien.

### suite...

Je pourrais aussi vous parler des "panama papers" mais bon, j'ai bien peur que ni la société française, ni la justice, ne soient intéressées par ce sujet. Cela fait un an que nous avons appris comment les supers riches planquaient leur pognon dans des paradis fiscaux et si dans quelques pays des ministres ont dû démissionner, chez nous, rien ! Les Balkany, Le Pen et compagnie ont encore de beaux jours devant eux.

Non, je ne vous parlerai pas de tout ça mais à quelques jours de Noël, j'ai décidé d'évoquer celui qu'on attend tous : Le père Noël, bien sûr!

En effet, figurez-vous que j'ai pu le rencontrer deux fois dans la même journée : c'était le jeudi 16 novembre, jour de manif, et d'ailleurs il était à la manifestation. Il avait son costume, sa barbe, et une pancarte où il était écrit : "C'est pas moi le père Noël des patrons, c'est Macron !"

Devant tant de mépris envers notre président, j'interpelle ce père Noël : dis-moi père Noël, tu es le père Noël de qui ? il me répondit : HO, HO, HO, je suis le père Noël des agents de la ville de Lyon. Je me dis « super, je vais pouvoir tout lui demander, au père Noël des agents de la ville de Lyon » : augmentation des salaires, des tickets resto, la mutuelle prise à 100% par l'employeur, la titularisation de tous les contractuels, de meilleures conditions de travail... Il m'a dit « d'accord si vous faites une belle grève » ....

Finalement, en regardant de plus près ce père Noël, j'ai trouvé qu'il avait une bonne tête d'escroc quand même. Déçu, j'en parle à Richard, qui me dit « t'inquiète pas, je t'emmène le voir ce soir, le père Noël ! » Génial ! Pour mettre toutes les chances de mon côté, je choisis d'arborer mon beau t-shirt des 32h de la CGT.



### L'agenda

- Mardi 9 janvier réunion d'info EHPAD Marius Bertrand.
- Mardi 9 janvier réunion d'info pour les agents de police municipale.
- Jeudi 11 janvier 9h30 : Projection-débat du film la sociale médiathèque de Lyon vaïse.
- Vendredi 12 janvier de 12h à 14h, cadres A et B des crèches, à Jaurès, Salle Montchat 4ème étage.
- Lundi 15 janvier pour les agents travaillant en EHPA.
- Jeudi 18 janvier réunion d'info ASVP.
- Mardi 30 janvier réunion d'info pour l'EHPAD les balcons de l'île Barbe.
- Le collectif tous des lionnes se réunira le mardi 30 janvier 2018 à 14h à la Bourse du Travail salle C.
- Manifestation pour le personnel travaillant en EHPAD Le 30 janvier.



Et là, Richard, Aurélien et moi partons pour le palais du père Noël à 16h30. J'y crois dur comme fer, c'est un grand palais avec des lumières de partout et plein de lutins habillés en costume pour nous accueillir. Nous traversons un long couloir, une lumière nous attire, c'est le bureau du père Noël ! Il est là, il nous attend, il a une vraie barbe et un vrai ventre. Par contre, il n'a pas mis son costume. Il nous accueille en nous parlant de la ville de Lyon. Il nous dit que tout va bien, tellement même que cette année, il a ouvert trois bibliothèques ! On lui rappelle qu'avant d'ouvrir trois bibliothèques, ils avaient quand même rien que sur ce mandat, fermé trois résidences pour personnes âgées, un bain douche, un internat... Il nous répondit qu'il n'était pas là pour rigoler. Ça tombe bien, nous non plus. Il nous a aussi dit que grâce au RIFSEP il allait pouvoir avantager les filières féminines sans rajouter d'argent puisqu'il enlèvera aux jeunes qui arrivent à la ville de Lyon. Génial !

Finalement, je suis déçu : le père Noël du soir serait-il encore plus escroc que celui du matin ? Sans compter qu'il ne s'appelait même pas Nicolas, mais Georges !

En attendant, bonnes fêtes à tous

### Bye bye Rameau !

Lors du Comité Technique du 9 mars 2017, la Direction Générale a présenté un dossier proposant la fermeture de la salle Rameau dès fin juin 2017, proposition déjà actée depuis longtemps, dans le cadre des fameuses "marges de manœuvre" décidées par le maire et son équipe. Mais cette fermeture n'a en réalité été votée par le conseil municipal que le 27 novembre 2017.

Le service des Salles Municipales est un service de location de salles de spectacles aux sociétés de production, aux associations, aux établissements scolaires et culturels (MJC, etc.) et à divers organismes, pour des spectacles (concerts, théâtre, danse, one-man-show, etc.) et des conférences.

Le service assure la gestion de 8 sites dédiés au spectacle, répartis sur tout le territoire de la commune.

Déjà, en octobre 2014, la CGT Ville de Lyon avait alerté sur la situation du Service. En effet, il était alors déjà question d'une soi-disant baisse d'activité, d'une fermeture de salle ou de transfert à la Métropole, et du non-remplacement d'agents, voire d'éventuelles contraintes auprès de ceux-ci à solliciter des mutations dans d'autres services...

La CGT avait alors été reçue par Madame GAY, adjointe au Maire, déléguée à la Préservation du Patrimoine, le syndicat avait pu faire connaître ses craintes et ses questionnements quant à l'avenir de ces salles et du service.

Il lui avait été répondu que ces salles resteraient gérées par la mairie centrale, qu'elles ne seraient nullement transférées dans une mairie d'arrondissement ou à la Métropole, qu'aucune délégation de service public n'était au programme et qu'elles ne seraient pas "vendues", au moins sous son mandat...

En septembre 2015, la machine se met pourtant en route avec la mise en place d'un audit diligenté et mené par la seule direction, dans le cadre du processus des "marges de manœuvre". Cet audit conclut que le service est déficitaire (pour 2015 : perte de 500 000 € pour 750 manifestations) et que les deux salles qui rapportent le plus sont la salle Albert Thomas (bourse du travail) et la fameuse salle Rameau.

Les arguments de la collectivité présentés au conseil municipal sont « le contexte de crise macro-économique, particulièrement défavorable à l'industrie du spectacle ; les conséquences des attentats, suite auxquels de nombreux spectacles peinent à remplir des salles de grande capacité ; la qualité des infrastructures municipales, globalement inférieure à celle des autres salles disponibles sur le territoire lyonnais... L'offre proposée à la salle Rameau est, par ailleurs, limitée par des contraintes techniques lourdes ».



Non, la salle Rameau n'est pas obsolète ni à déprécier ; elle est une salle idéale pour les conférences, les one-man-show, les spectacles comiques et beaucoup

d'artistes y ont d'ailleurs fait leurs premières armes.

Sa fermeture fait à terme courir un vrai risque pour l'avenir du spectacle ; en effet, une partie des autres salles étant beaucoup moins intéressante en termes d'accueil, on peut s'attendre à une baisse drastique du nombre de manifestations programmées sur l'ensemble des salles.

Et que voudrait-on en faire ? Un théâtre privé qui, une fois rénové, deviendrait un véritable concurrent du service et du service public, et notamment de la salle Albert Thomas ?

### Suite Bye bye Rameau !

Une moyenne surface commerciale ? Ce qui représenterait un véritable déni de culture, lorsqu'on sait que cette salle fut l'une des premières spécifiquement construites pour la musique symphonique en France et dont par ailleurs, une partie est classée à l'inventaire des Monuments Historiques.

De plus, rien n'empêcherait désormais la poursuite des fermetures de salles, la salle Barbara dans l'Espace Elsa Triolet par exemple étant elle aussi menacée d'abandon, alors qu'elle a été rénovée pour plus de 5 millions d'euros il y a à peine 4 ans !

Constatant ce fait, on peut aussi s'interroger sur le maintien d'un service public du spectacle par la Ville de Lyon. Aujourd'hui, il est relativement difficile, il faut s'y prendre parfois plus d'un an à l'avance, de trouver et réserver une salle de spectacle sur la commune. D'abord, elles ne sont pas pléthore et ensuite, elles ne peuvent fonctionner toutes en même temps : seulement 4 sur 8. En effet le fonctionnement de ces salles dépend du personnel disponible pour assurer leurs ouvertures et fermetures mais aussi leur sécurité et leur entretien.

En supprimant des postes, on diminue l'offre de salles.

En supprimant des salles, on diminue l'offre de spectacles.

En diminuant l'offre de spectacles, on supprime des postes

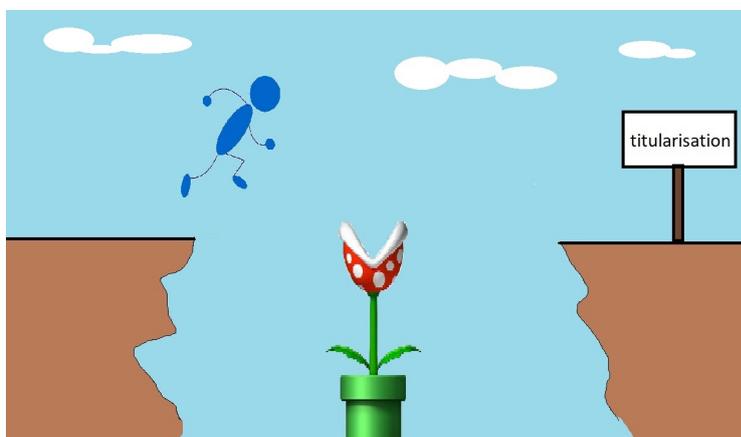
Un vrai cercle vicieux dont l'accès à la culture et le service public ne sortent pas gagnants.

Ces suppressions successives généreront peu à peu un manque criant dans le domaine de l'accès à la culture. Il est même possible qu'à l'avenir, les associations et les établissements scolaires et culturels n'aient plus la possibilité d'obtenir des salles de spectacle à moindre coût. On va tout droit par cette mise en place d'une politique culturelle municipale désastreuse, vers le choix d'une culture essentiellement élitiste réservée aux personnes aisées ?

Et pourtant, Lyon se voulait capitale européenne de la Culture !

### Contractuels, une première réunion d'information syndicale

Le 7 décembre, une vingtaine de contractuels de la Ville de Lyon s'est réunie à la Bourse du travail. Après une introduction sur le statut et la particularité des emplois contractuels, ces employés ont échangé avec des militants CGT de la Ville et du comité CGT des chômeurs et précaires. Des actions de communication et de dialogue avec ces personnels vont être engagées. La CGT va encourager leur intégration dans les collectifs professionnels, car personne ne doit être laissé de côté face à ses difficultés.



### La section des écoles proche de ses syndiqués

-la section CGT des écoles a transmis un questionnaire aux agents sur leurs boîtes mail professionnelles concernant les rythmes scolaires. Nous souhaitons que tous les syndiqués travaillant dans les écoles y répondent afin d'avoir votre point de vue sur le fonctionnement de cette organisation.

De plus, la CGT vous invite à une assemblée générale des écoles le 4 janvier 2018 matin où nous pourrons débattre de ces rythmes scolaires, sachant que des réunions sur cette thématique sont mises en place par vos responsables de proximité.

Votre participation est indispensable, à la fois pour le questionnaire et la réunion.

Nous organisons aussi des journées de formation travail/santé, un mail vous sera transmis afin que vous puissiez y participer.

La section des écoles vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année

### Conflits dans les maisons de retraite

**O**n assiste actuellement à une vague de conflits dans les maisons de retraite, publiques ou privées...

Depuis plusieurs mois, ça bouge dans les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : Chatenay-Malabry, Lyon, Angers, Saint-Brieuc, Noyon, Paimboeuf, Echillais, Saint-Just-Saint-Rambert, Chambéry, Foucherans et La Chênaie à Rouffiac-Tolosan qui viennent de gagner...

**Les soignants relèvent la tête, s'organisent et dénoncent le manque de personnel, les bas salaires, la maltraitance institutionnelle...**

Ce sont des établissements médicalisés, du fait du vieillissement de la population et de l'entrée bien plus tardive en établissement de personnes de plus en plus dépendantes. En 2015, 35000 résidents de plus qu'en 2011, dans 7700 Ehpads. Les  $\frac{3}{4}$  des résidents sont des femmes. Le personnel à majorité féminin, lui, n'a pas augmenté pendant cette période. Et ce secteur est devenu un marché considérable avec des tarifs qui vont de 2000 à 5000 euros par résident. La privatisation du secteur a été encouragée par les pouvoirs publics au travers de plusieurs dispositifs. A côté des établissements publics, souffrant de réductions budgétaires, fleurissent des sociétés privées lucratives (Korian, Opalines, Orpéa, Domus-Vi, Omega).

On assiste au développement de chaînes d'EHPAD comme il existe des chaînes d'hôtel, dont l'objectif principal est le profit et où les plus pauvres sont discriminés. La partie hébergement des séjours est assumée financièrement par le pensionnaire lui-même tandis que les dépenses de santé et celles de dépendance sont assurées respectivement par la Sécurité sociale et le Département, complétées par l'Aide Sociale (Département) pour les plus pauvres.

Pourtant, être âgé, avoir une santé déficiente, ne plus vivre chez soi, nécessite de la part des soignants, de l'attention, du temps pour effectuer des actes simples, de la considération. C'est ce qui manque le plus souvent aujourd'hui, tellement les principes de rigueur budgétaire sont omniprésents.

C'est ce qui fait la colère des personnels ! Les mauvaises conditions de travail, en sous-effectif, sont autant de mauvaises conditions d'accueil pour les personnes âgées et leurs familles.

**Lyon 4ème, Ehpads Marius Bertrand : « On n'a pas fait grève pour les salaires mais pour le bien-être des personnes âgées »**

Nous avons rencontré des aides-soignantes, un syndicaliste du CCAS et le secrétaire général de la CGT Ville de

Lyon, tous militants dans ce syndicat.

**Elles ne souhaitent qu'une chose, qu'on leur donne les moyens de faire leur travail correctement et dans le respect de la personne humaine.**

Cette maison de retraite est publique, gérée par la municipalité ; l'ex-Maire de Lyon, l'actuel ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, s'est plus soucieux des marges financières que du service public...

Cette résidence qui était à taille humaine avec 42 résidents a subi des travaux d'agrandissement en 2014. Depuis elle, propose 90 lits avec un personnel insuffisant.

Du coup, la charge de travail devient de plus en plus lourde jusqu'à l'insupportable ! Les cadences ont changé ; il n'y a plus d'humain. C'est toujours la peur de faire un geste de maltraitance dû aux soins expédiés ; elles avaient trop la tête dans le guidon et ne



### Conflits dans les maisons de retraite

voyaient plus le sens de leur emploi. Puis, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, un accident... Les femmes disent alors "STOP" et se mettent en grève, du 22 février au 4 mai ; avec 7 préavis de grève et plusieurs manifestations dans le quartier de la Croix Rousse, devant la mairie du 4ème.

Il y a eu de nombreuses réquisitions du personnel, donc les grévistes prenaient sur leurs temps de pause ou de changements de poste pour les manifestations ; la moitié du personnel y a participé ; les contrats précaires, très nombreux, ont eu du mal à s'y joindre.

Leurs revendications : remplacements de toutes les absences à 100% dès le premier jour mais également des créations de postes : 1 poste d'infirmière, 4 auxiliaires de soins, 1 agent d'entretien, 1 poste de cuisinier.

**Le principal problème est le manque de personnel.** Pour 90 personnes âgées, il y a 17 aides-soignantes en théorie, 15 agents d'entretien, 6 infirmiers, Une équipe de 3 cuisiniers en alternance qui prépare 120 repas pour midi et le soir, tous les jours de l'année (accueil de jour et résidence).

Une aide-soignante nous confie : « on a 15 mn par toilette, 45 mn pour coucher 20 résidents, on ne leur brosse même plus les dents ». Avec 14 toilettes de 30 minutes de personnes âgées par jour, et par aide-soignante, on n'a pas le temps de s'occuper correctement des résidents !.

Elles ont obtenu : plus d'intérimaires qui complètent les temps partiels jusqu'à un temps complet (on leur donne des horaires coupés sur les plages horaires les plus chargées), un infirmier en plus (en raccrochant des bouts de temps accordés par l'ARS pour en faire un temps plein), un apprenti embauché à la cuisine. Il manque un poste, de maintien à l'emploi et la création d'un poste d'aide-soignante. La direction réfléchit à une nouvelle organisation du travail.

Sans réponses suffisantes de la direction sur l'ensemble des revendications, la lutte continue...

article tiré du journal "égalité" de novembre 2017

### À LIRE



### Maman, est-ce que ta chambre te plaît ?

Je m'appelle William, j'ai trente-trois ans et je suis infirmier dans une belle maison de retraite, renommée, au coeur de Paris. Un matin, cet hiver, en plein travail, j'ai été victime d'une intoxication au monoxyde de carbone. On ne peut pas parler d'accident. J'ai simplement failli mourir parce que le groupe qui m'emploie est prêt à tout pour faire des économies. Même à risquer la vie de son personnel. Même à sacrifier les personnes âgées qui le font vivre. Même à laisser une place à la maltraitance pour gagner 10 euros. Je travaille pourtant dans une des maisons de retraite les plus chères de Paris, parmi les premières dans les classements. En France, la maltraitance est devenue le quotidien de bon nombre d'institutions pour personnes âgées. Manque d'effectifs, manque de moyens, les raisons sont innombrables, mais elles nous ramènent toutes à une seule question : quelle place réserve-t-on à la vieillesse dans notre société et dans nos propres vies ? Que va-t-on faire de vous, qui allez vivre bien plus longtemps que vos parents, que vos grands-parents ? Un enfant sur deux né en 2009 finira centenaire. Vivre vieux, oui, mais à quel prix ?

### Vœux de la section des crèches

**N**ous avons été conviés le 28 septembre à une réunion avec la direction de l'enfance.

Lors de celle-ci, tous les syndicats se sont vus remettre un éventuel règlement intérieur pour le personnel de la petite enfance.

Comme vous l'imaginez, il y avait beaucoup de choses à revoir !

Le syndicat CGT les a fait remarquer et nous attendons une future réunion.

Patricia et Nadia vous souhaitent de bonnes vacances bien méritées.

Et que l'année 2018 nous soit à tous meilleure.

Nous ne pourrons avancer qu'avec vous !

Pour sa part, la CGT sera toujours présente à vos côtés.



### Calendrier des réunions d'information dans les crèches pour janvier et février 2018

Horaires : entre 12h et 14h.

Tous les agents participant à ces réunions récupéreront ces 2 heures d'information syndicale.

Le 4 janvier 2018 à la crèche GEORGES SAND Lyon 3e

Le 8 janvier 2018 à la crèche QUIVOGNE Lyon 2e

Le 12 janvier 2018 à la crèche ROCHAIX Lyon 3e

Le 15 janvier 2018 à la crèche ROCHAIX 2 Lyon 3e

Le 22 janvier 2018 à la crèche MT BRILLANT Lyon 3e

Le 25 janvier 2018 à la crèche HENON Lyon 4e

Le 26 janvier 2018 à la crèche CUIRE Lyon 4e

Le 29 janvier 2018 à la crèche BELFORT Lyon 4e

Le 5 février 2018 à la crèche CHAZIERE Lyon 4e

Le 9 février 2018 à la crèche RAYMOND Lyon 4e

Le 12 février 2018 à la crèche JOLIOT CURIE Lyon 5e

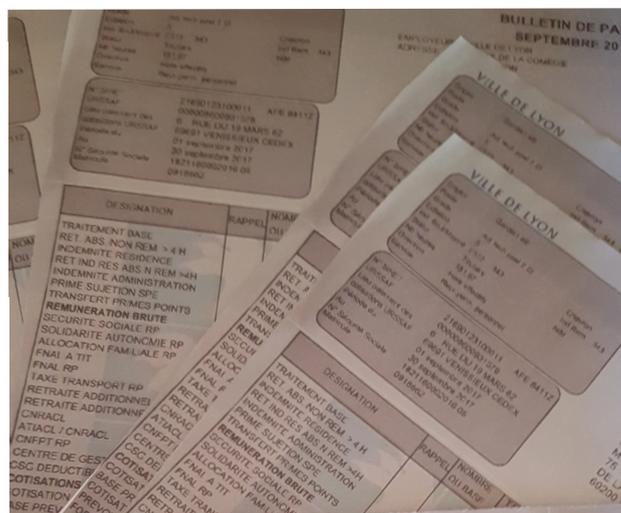
Le 28 février 2018 à la crèche EISENHOWER Lyon 5e

### Les changements sur la feuille de paye pour les agents de la ville de Lyon au 1er janvier 2018

- hausse de la CSG de 1,7 points

Les fonctionnaires et contractuels sont concernés par la hausse de la CSG de 1,7 points, mais ne bénéficieront pas de la suppression des cotisations « maladie » et « chômage » qui y est associée, puisqu'ils n'y sont pas assujettis. Deux sortes de compensations sont prévues. L'une consiste à la diminution des cotisations CES (cotisations exceptionnelles de solidarité) de 1% (mais les salaires inférieurs à 1466 € ne la payent pas) et la cotisation maladie de 0,75% pour les contractuels. L'autre consiste au versement d'une indemnité compensatrice de perte du pouvoir d'achat (à définir) pour celles et ceux qui ne versent pas de cotisations salariales. Au final, contrairement à une promesse du candidat Macron, et contrairement à d'autres catégories de salariés, il n'y aura pas de hausse du pouvoir d'achat pour les fonctionnaires. La hausse de la CSG sera au mieux compensée, et encore pas dans le temps, puisqu'elle n'augmentera pas avec les hausses de salaire.

- Ré instauration du jour de carence pour tout arrêt maladie.
- Augmentation de la mutuelle de 14% en moyenne.
- Pour nos amis automobilistes, augmentation du pv pour non acquittement du ticket de stationnement. L'amende passe de 17 à 30 €, voire 60 dans l'hyper centre.



## Des nouvelles de la Direction Supervision Globale (DSG)

La Direction Supervision Globale (DSG) fait partie intégrante de la Politique de Sécurité de la Ville dont elle constitue un outil à part entière.

Le départ du directeur en Novembre 2016 a entraîné une réorganisation de la direction.

Les agents ont été informés lors d'une réunion du non remplacement du directeur, de la création d'un poste de chef de service et du rattachement à la Direction Sécurité Prévention.

Lors de cette réunion, la nouvelle direction avait rassuré les agents de la DSG qu'aucune modification de l'organisation ou du fonctionnement du pôle exploitation n'était prévue.

Cette réunion était aussi l'occasion d'évoquer plusieurs situations problématiques comme l'externalisation de la maintenance technique, la suppression du poste de RAF et la situation des opérateurs non titulaires.

Sur la demande de la direction de la DSP, des réunions d'information et de concertation ont été mises en place. Rapidement ces réunions ont suscité des frustrations quant au sentiment d'incompréhension et de dévalorisation de leur travail par la nouvelle direction, de vives inquiétudes quant à d'éventuelles modifications de leur rythme de travail voulues par la direction et des craintes de baisse du pouvoir d'achat à la suite de ces modifications. Les agents se sont alors rapprochés de la CGT afin de pouvoir établir un dialogue protecteur pour les agents et constructif avec la direction. La CGT a donc assisté aux réunions suivantes sur la demande des agents.



Ceux-ci n'ont cessé de mettre en avant leur professionnalisme, reconnu par leurs différents partenaires, leurs bons résultats et le faible taux d'absentéisme. Ceci tout en soulignant les différentes contraintes rencontrées mais qui, d'après leurs vécus, étaient compensées à leur cycle actuel de travail.

Les contraintes inhérentes au métier d'opérateur en vidéoprotection sont nombreuses : horaires changeants (nuit/ matin/ après-midi), travail de nuit pouvant impacter durablement la santé et le sommeil, jours fériés et week-ends travaillés deux fois par mois pouvant empiéter sur la vie de famille, images visualisées parfois violentes pouvant créer un choc psychologique.

L'annonce de faire appel à un cabinet d'audit expert dans les cycles de travail a fini de décourager les agents. Les réunions n'aboutissant pas, ils ont décidé avec la CGT de poser un préavis de grève pour la fête des lumières.

À la suite de ce préavis plusieurs réunions avec l'administration ont permis aux agents d'obtenir la déprécarisation des agents non titulaires, un meilleur déroulement de carrière pour les opérateurs, le maintien du pouvoir d'achat actuel malgré les modifications possibles sur le rythme de travail. Les réunions de concertation seront remises en place afin d'adapter le cycle actuel au cadre réglementaire et statutaire. Des points d'avancement réguliers seront réalisés avec la CGT.

## Sexisme et violences faites aux femmes

Lors du Comité Technique (CT) du 29 novembre dernier, notre déclaration préalable a porté sur la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui avait lieu le 25 novembre.

Selon l'organisation des Nations Unies : « Aujourd'hui, la violence à l'égard des femmes et des filles constitue l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. »

Ces violences n'épargnent pas le monde du travail.

Des femmes se lèvent aujourd'hui pour dénoncer les violences dont elles ont fait l'objet et pointer du doigt ceux qui les commettent.

La CGT est aux côtés de celles et ceux qui veulent une égalité réelle, en complément de l'égalité en droit que les lois françaises sont censées garantir.

Le directeur du Ballet de l'opéra de Lyon a été condamné le 9 novembre dernier à 6 mois de prison avec sursis, 5 000€ d'amende et 20 000€ d'indemnité à la plaignante pour discrimination et harcèlement.

La CGT a accompagné la danseuse depuis le début de l'affaire, Le syndicat s'est porté partie civile au tribunal. Le directeur du ballet a aussi été condamné à payer plusieurs milliers d'euros de dommages et intérêts au SAMPL-CGT

en raison des préjudices pour la profession.

Si cette condamnation nous rassure sur le fonctionnement de la justice, elle nous inquiète sur l'ambiance qui règne dans ce haut lieu de la culture qu'est l'opéra de Lyon.

La ville de Lyon va-t-elle prendre ses responsabilités et demander le licenciement de la personne condamnée ? Si l'employeur du Directeur des Ballets est bien l'association de l'opéra, la Ville de Lyon reste le principal financeur de cet équipement.

La CGT demande à l'employeur des agents de la ville de Lyon et des organismes associés

- Que le règlement intérieur définisse le sexisme et bannisse les comportements et

propos sexistes comme racistes et homophobes.

- De mettre en place une formation des personnels encadrants.

- D'évaluer le sexisme avec un questionnaire annuel auprès des salariés.

Pour la ville de Lyon, le Président du CT, Gérard CLAISSE, a déclaré, concernant l'opéra, « attendre le jugement en appel », et concernant le sexisme, « une prise en compte dans le label égalité lors du bilan intermédiaire ».

Continuons de rester vigilants, réagissons lorsque nous assistons à des réactions sexistes et mobilisons les agents sur ce sujet !



La CGT et l'UGICT Ville de Lyon vous invitent à une  
Projection-débat  
du film "La sociale"  
Jeudi 11 janvier 9h30  
Médiathèque de Vaise, Lyon 9e

Avec la participation de Michel Étievent, écrivain historien (Des livres de Michel Étievent seront disponibles sur place). Le nombre de places étant limité, il est nécessaire de s'inscrire

**ASVP : vers une sortie de crise sans la DGRH ?!**

Pour mémoire, la section CGT des ASVP a dû déposer un préavis de grève la semaine du 08 décembre "juste pour pouvoir discuter". Devant le peu d'intérêt que porte la DGRH aux ASVP (aux agents en général de toute façon) la section a décidé de la snober à son tour et de travailler en direct avec leur Directeur Général Adjoint et le Directeur Général des Services.

Grâce à ces discussions ils ont déjà obtenu au moins 15 postes ouverts en C3. Des groupes de travail vont être constitués au mois de janvier pour un passage en CT au mois de juin. Pour autant, la CGT ne crie pas victoire et se réserve le droit de lancer de nouvelles actions dès le mois de Janvier.

En effet, à partir du 1er janvier 2018, la loi sur la dépenalisation du stationnement rentrera en vigueur avec des hausses de tarif conséquentes. Le pv passera de 17 euros à 30 voire 60 euros dans l'hyper centre. Quelles réactions auront les usagers ? Comment l'administration va-t-elle gérer le flux de contestations ? Comment les ASVP vont-ils gérer les mécontents ?

Autant de questions qui restent sans réponse.

La CGT restera vigilante sur ce dossier.



**Manipulations, mensonges et divisions au CCAS**

**Décidément, la vie du CCAS n'est pas un long fleuve tranquille.**

**Agents logés, chapitre II**

Comme nous l'avions écrit dans notre dernier numéro, la direction du CCAS a décidé de faire travailler les agents logés toutes les 6 semaines 24h sur 24. Prétextant que « la journée, les agents travaillent pour leur salaire et la nuit, pour leur logement ! »

Une délégation d'agents logés accompagnée par la CGT a été reçue par l'adjointe aux personnes âgées.

Les arguments portés par la délégation : pour un service public de qualité, nous ne pouvons pas laisser les personnes âgées seules dans leurs résidences. Une présence humaine est nécessaire pour la sécurité et le bien-être de nos anciens. La proposition du CCAS de faire surveiller 5 établissements par une personne la nuit n'est pas acceptable. Affirmer que le temps d'intervention après une alerte est de 40 minutes n'est pas acceptable non plus. 40 minutes durant lesquelles la personne âgée devra attendre l'agent d'astreinte. Nous vous laissons imaginer, en cas de chute ou de malaise, comme ces 40 minutes seront longues ! La CGT a aussi rappelé que les premiers critères de choix d'une personne âgée pour aller en résidence sont :

- La peur de l'isolement
- La sécurité



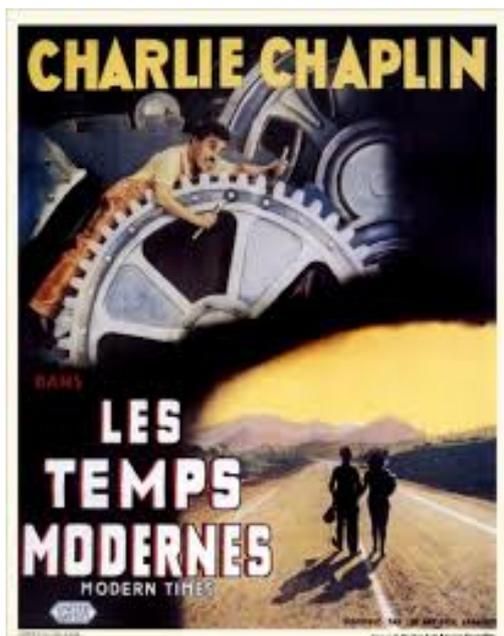
Réponse de l'adjointe : « cela fait 30 ans que ça n'a pas changé, il faut que ça change ! »

Nous vous rassurons, madame l'adjointe, nous sommes pour le changement quand celui-ci amène un mieux dans la qualité du service public. Et pas, comme le fait le CCAS, en dégradant la qualité de vie des résidents et en méprisant les conditions de travail de ses agents.

La suite au prochain épisode. Les agents, ainsi que la CGT, ne baissent pas les bras et la lutte continue !

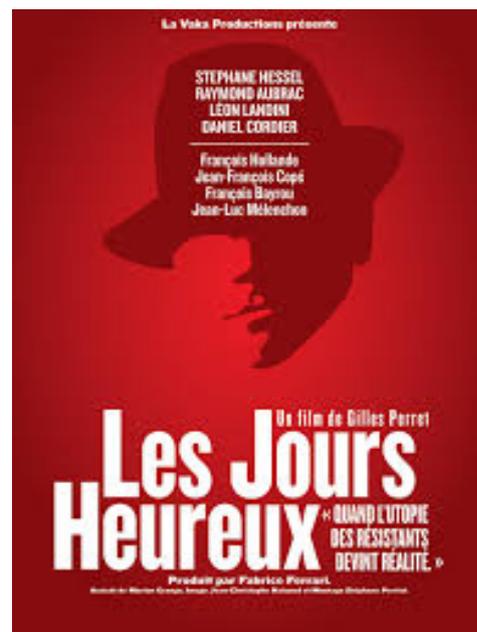
## Idées cadeaux

### Les temps modernes

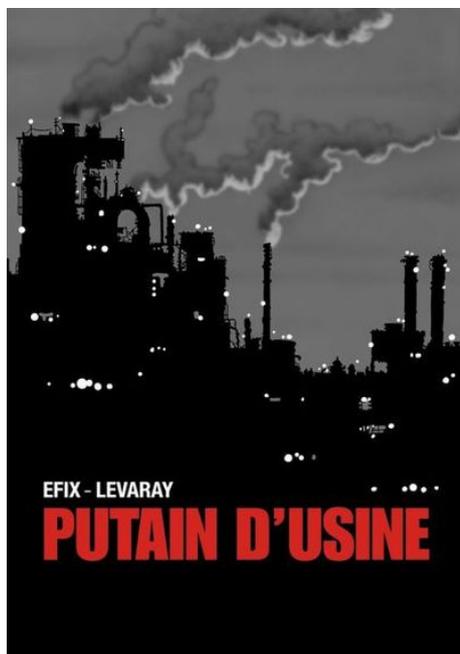


Le film culte de Charlie Chaplin sur la mécanisation du travail !

### Les jours heureux



Un film sur le programme du CNR



### Putain d'usine

Une BD qui raconte des nouvelles sur la vie des travailleurs dans l'industrie



### Quemada

Avec Marlon Brando un grand film sur la révolte des esclaves.



### Le thé des Fralib

1336 jours de luttes pour la création d'une scoop qui fait du très bon thé